



**CABINET
DE LA GARDE DES Sceaux, MINISTRE DE LA JUSTICE**

Paris, le **06 AOUT 2014**

LE CHEF DE CABINET
Réf :D2/BAM/53/2014

Monsieur le Président,

Vous avez appelé l'attention de Madame Christiane TAUBIRA, Garde des sceaux, ministre de la justice sur la situation des acquéreurs de la résidence de tourisme du Grand Phénix, située au LIORAN.

Vous précisez que le constructeur de ce programme, la SCV MERBOUL LIORAN a été déclarée en redressement judiciaire avant l'achèvement des immeubles et que la Banque populaire du Sud, garante de l'achèvement des travaux multiplie les procédures dilatoires, afin d'éviter la mise en jeu de la garantie extrinsèque d'achèvement qu'elle a délivrée.

Vous évoquez la situation difficile des personnes qui se sont portées acquéreurs et remboursent actuellement des emprunts, sans pouvoir bénéficier de la jouissance du bien immobilier.

A la suite de votre courrier, j'ai demandé des précisions sur cette affaire au Parquet général de RIOM qui m'indique, d'une part que la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Lyon a été saisie et que le juge d'instruction a rendu une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel de Lyon à l'encontre du représentant légal de la SCV MERBOUL LIORAN. D'autre part, j'ai été informée de procédures actuellement en cours devant le tribunal de grande instance et le tribunal de commerce d'Aurillac.

Je me dois de vous préciser qu'en vertu du principe constitutionnel de séparation des pouvoirs, la ministre de la justice ne peut intervenir dans un litige particulier, qui relève de l'appréciation souveraine des juridictions, qui ont été saisies.

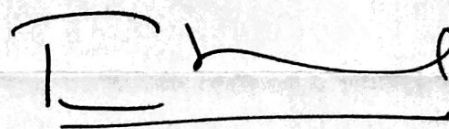
Je vous suggère, par conséquent, d'envisager avec votre conseil les actions les plus adaptées à la défense des intérêts des acquéreurs.

Monsieur Manuel MESTRE
Président de l'Association des copropriétaires
Grand-Phénix- Le Lioran
65, avenue de GOURNAY
94800 VILLEJUIF

Je tiens à vous assurer, que le Gouvernement est particulièrement attentif à la situation des acquéreurs de biens en état futur d'achèvement (VEFA), qui se trouvent confrontés à des difficultés de la nature de celles que vous évoquez avec le constructeur ou le garant.

Un recensement des opérations litigieuses est en cours de réalisation, afin de rechercher les solutions les plus appropriées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Demassieux', written over a horizontal line.

Fanny DEMASSIEUX